

LES CONSTRUCTIONS DES DOMINICAINS À TOULOUSE AU XIX^e SIÈCLE ENTRE LA RUE VÉLANE ET LA RUE ESPINASSE

par Bernard MONTAGNES O.P. *

On voudrait rappeler ici l'ensemble de constructions édifiées au cours des cent cinquante ans de la présence des Dominicains à Toulouse, constructions qui ont été témoins du premier chapitre de l'histoire de leur retour à Toulouse et qui, après 1971, ont été rasées pour faire place à un ensemble immobilier.

Les Dominicains n'ont été rétablis par Lacordaire à Toulouse qu'en 1853, après Nancy (1843), Chalais (1844), Flavigny (1848), Paris (1849). Lacordaire n'est venu à Toulouse pour la première fois que le 18 juillet 1852, pour prêcher la fête de saint Thomas d'Aquin et la translation du crâne du saint dans un nouveau reliquaire. Dans notre ville, tout un milieu, aussi bien de laïcs (en particulier le notaire Gaston Cabanis) que d'ecclésiastiques (spécialement l'abbé Jean-Louis Crépel), s'intéressait auparavant à l'œuvre de Lacordaire pour rétablir l'Ordre en France et souhaitait le retour des Dominicains à Toulouse. Un an après ce premier contact, durant l'été de 1853, Lacordaire accepte les offres venues de Toulouse, obtient la permission de son supérieur romain Jandel pour y fonder un couvent et aussi l'accord de l'archevêque Mioland. Dès la fin de septembre l'acquisition d'un immeuble est arrêtée, dont Lacordaire vient prendre possession le 31 octobre et conclure l'achat par un acte notarié du 3 novembre 1853. L'immeuble en question était l'hôtel de Puymirol, situé rue Vélane, au numéro 14 (fig. 1). Le nouveau couvent, sous le titre de Saint-Romain (repris du tout premier couvent de saint Dominique à Toulouse), sera érigé formellement par Lacordaire, en sa qualité de prieur provincial, le 29 décembre 1853, et béni le lendemain par l'archevêque Mioland.

Un fragment de lettre de Lacordaire à M^{me} Swetchine, le 24 octobre, révèle les dispositions dans lesquelles se trouvait le fondateur: « Je pars demain pour Toulouse, et il me semble que je vais à mon dernier asile et comme à mon tombeau. [...] Aucune autre fondation, et c'est la sixième en comptant Oullins, ne m'a causé un sentiment aussi vif et aussi pur. Il me semble que je retourne dans ma patrie, et que saint Dominique et saint Thomas d'Aquin vont me recevoir dans leurs bras. »

Le couvent de la rue Vélane

En premier lieu, il fallait aménager l'hôtel de Puymirol qui, estime Lacordaire (à Jandel, 3 novembre 1853), « pourra loger commodément vingt religieux avec tous les lieux réguliers ». Aussi, dès avant son arrivée à Toulouse, Lacordaire indique à l'abbé Crépel, le 20 octobre, quels aménagements faire « dans la salle à manger du bas, destinée à devenir la chapelle provisoire ». Tous les travaux effectués par l'entrepreneur Gout avant le 3 novembre sont soldés par l'abbé Crépel. Par la suite, les travaux de maçonnerie et de menuiserie sont soldés par Étienne Cartier, venu assister Lacordaire.

* Communication présentée le 1^{er} mars 2005, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2004-2005 », p. 290.

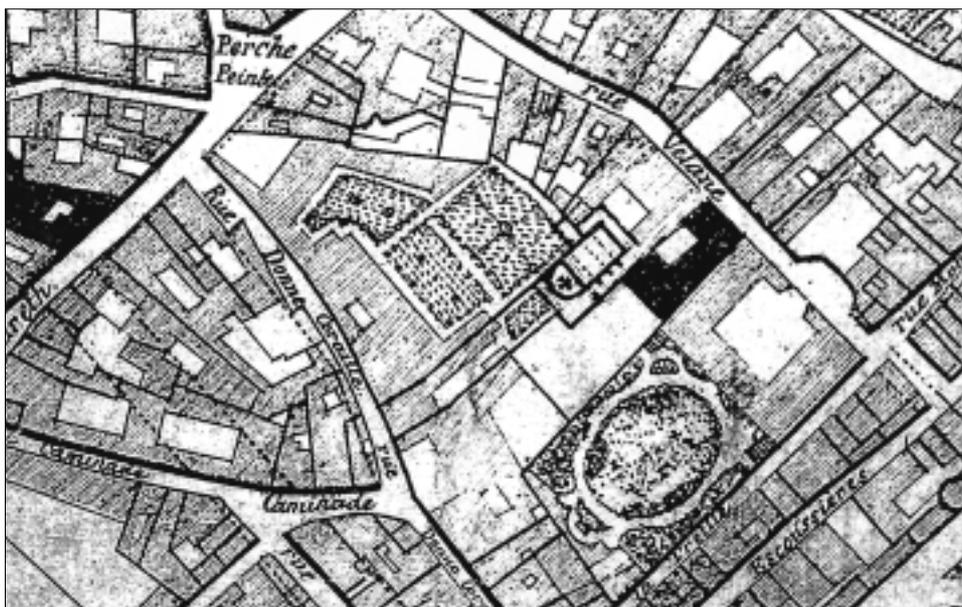


FIG. 1. PLAN DU QUARTIER VERS 1860.
(la chapelle déjà construite rue Vélane signale l'emplacement du couvent Lacordaire).

La chapelle provisoire, celle que vient bénir l'archevêque le 30 décembre, reçoit un mobilier gothique : un autel (qui a coûté 681 F), un appui de communion, deux confessionnaux au décor gothique, reçus et approuvés le 4 février 1854 par « l'architecte, ancien chef de bataillon du génie, conservateur des monuments historiques, Ch^{er} Alexandre du Mège », comme il signe les mémoires du menuisier. Lacordaire s'estime satisfait de l'installation. « Cette maison est très commode et convenable, écrit-il le 4 janvier 1854 ; la chapelle seule est un peu étroite ; heureusement nous avons de l'espace pour en bâtir une de trente pieds de large sur soixante de long. C'est tout ce qui nous suffira. » Aussi fait-il placer un tronc dont l'inscription indique qu'il est destiné « pour la construction de la chapelle ».

Une note publiée dix ans plus tard (dans *L'Année dominicaine* de 1864, note p. 325) montre que les ressources nécessaires pour bâtir une chapelle faisaient défaut : « Pendant que Lacordaire prêchait à Toulouse ses conférences [du 8 janvier au 26 février 1854], le bruit courut que les ressources les plus abondantes affluaient à son couvent. On parlait de sommes fabuleuses déposées à ses pieds ; on précisait les chiffres, on citait les noms propres des donateurs, etc., etc. La renommée fit si bien pour l'enrichir, que jamais il ne fut plus pauvre. » En mars, pour subvenir à la construction projetée, des amis ont pris l'initiative d'une souscription, comme Lacordaire l'annonce à plusieurs correspondants : « On s'occupe d'une souscription pour nous bâtir une chapelle plus grande et plus convenable que celle dont nous jouissons présentement » (6 mars, à M^{me} de Prailly ; 18 mars, à Jandel) « et malgré les misères d'une année fort dure, on espère réussir » (25 mars, à Montalembert).

Sous la direction de l'architecte Auguste Delort, qui signe « architecte des Dominicains », les travaux de terrassement et de maçonnerie commencent le 20 avril. Un mois plus tard, Lacordaire peut écrire à son oncle Dugied : « Notre fondation dans cette ville a réussi à merveille, et nous construisons en ce moment une chapelle avec les ressources d'une souscription ouverte en notre faveur par des hommes honorables de tous les rangs de la société. C'était la seule pièce qui nous manquât dans la maison que nous avons achetée, et cependant la plus importante. » Pourtant les soucis d'argent n'étaient pas encore levés : « Nous sommes écrasés par la construction d'une chapelle dans notre couvent de Toulouse », écrit-il le 17 juin. Mais, à la date symbolique du 4 août 1854, fête de saint Dominique, dans un chantier déjà en activité, Lacordaire vient de Sorrèze pour procéder à la pose solennelle de la première pierre. La presse toulousaine publie des comptes rendus de cette cérémonie. L'achèvement ne viendra qu'en 1855 et la chapelle sera bénie le 5 mai, en présence de Lacordaire qui prononce le discours (fig. 2).

En 1858, Lacordaire, de nouveau prieur provincial de France, rend compte à Jandel de l'état du couvent. « Toulouse a vingt-trois cellules, par suite des travaux accomplis ; la chapelle vient d'être peinte admirablement par

un de nos tertiaires enseignants ; mais il lui manque un chœur et nous ne pouvons construire que sur le terrain derrière la chapelle, qui coûtera fort cher » (1). Faute de chœur, jamais édifié, les Dominicains se contentèrent plus tard d'aménager une tribune. Trois baies de l'abside comportaient des vitraux : au centre, celui du Rosaire, donné par les dames du tiers ordre de Toulouse, exécuté par Lavergne et Bion, Paris, 1857 ; à droite, trois médaillons de la vie de saint Dominique et, à gauche, trois autres de celle de saint Thomas d'Aquin, exécutés par Bordieu, Toulouse, 1859 (2). Autre embellissement : après la reconnaissance du culte des martyrs d'Avignonet, dans une sorte de collatéral gauche, on aménagea en mars 1867 un autel des bienheureux martyrs, dont la chapelle devait être décorée par le peintre Bordieu.

La chapelle néo-gothique d'Auguste Delort, d'après les deux plans postérieurs qui subsistent (l'un lithographié en 1874, lors de l'acquisition de l'hôtel Mansencal, l'autre dressé en 1935, lors du rachat du couvent) mesurait 18 m de longueur, 9,50 m de largeur ; aucun relevé de l'élévation ne permet de connaître la hauteur. Mais quelques photographies de l'édifice montrent la disposition ainsi que les proportions intérieures. La plus intéressante date des années 1920, lorsque la pension Bertrand utilisait encore ce local, dont les Dominicains, après 1935, firent leur réfectoire (fig. 3).

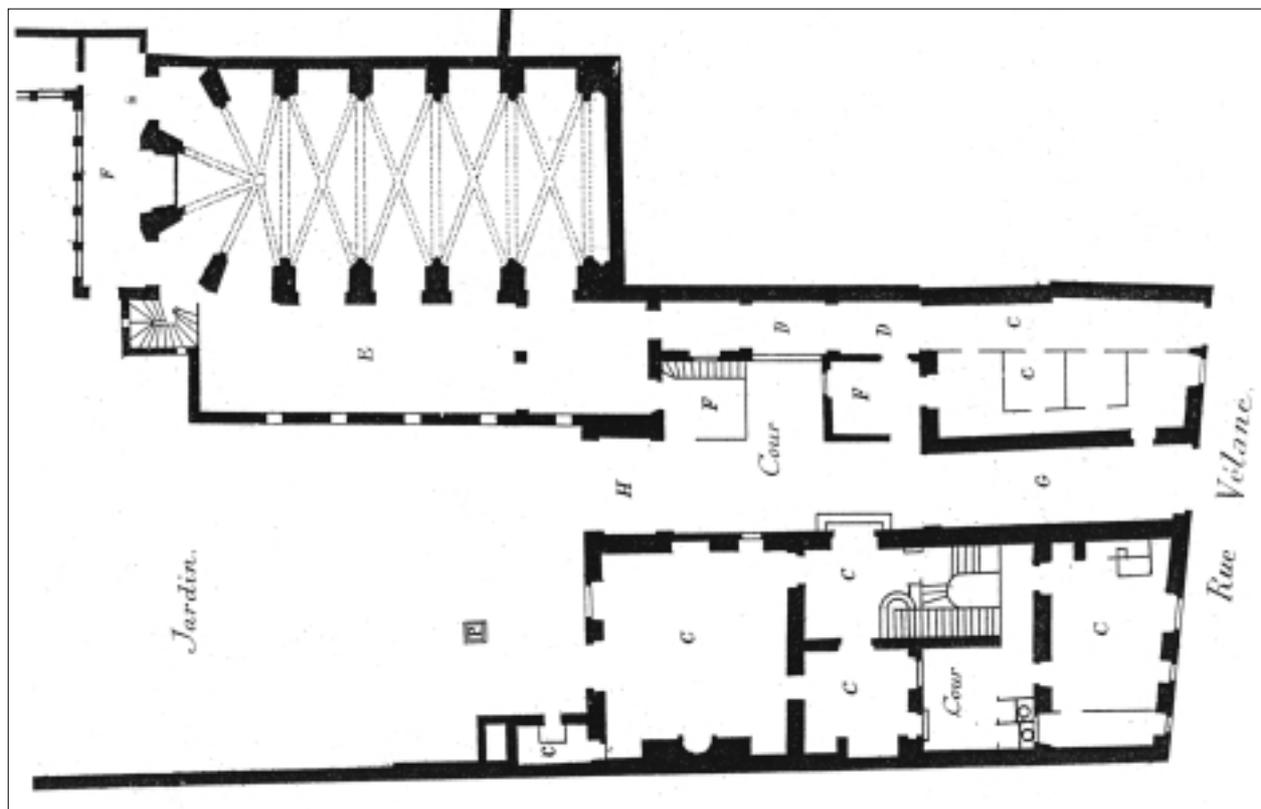


FIG. 2. PLAN DU COUVENT LACORDAIRE. Lithographie de 1874.

1. Lacordaire poursuit : « On m'a dit que vous aviez vingt-cinq mille francs versés par le R.P. de Lasplanes pour ce projet en outre des vingt-cinq mille francs déjà touchés. Serait-il possible de les consacrer à la construction de ce chœur, absolument nécessaire ? » (Lacordaire à Jandel, 22 octobre 1858).

2. Ces vitraux ont été remplacés ensuite dans les baies absidiales de la grande église.

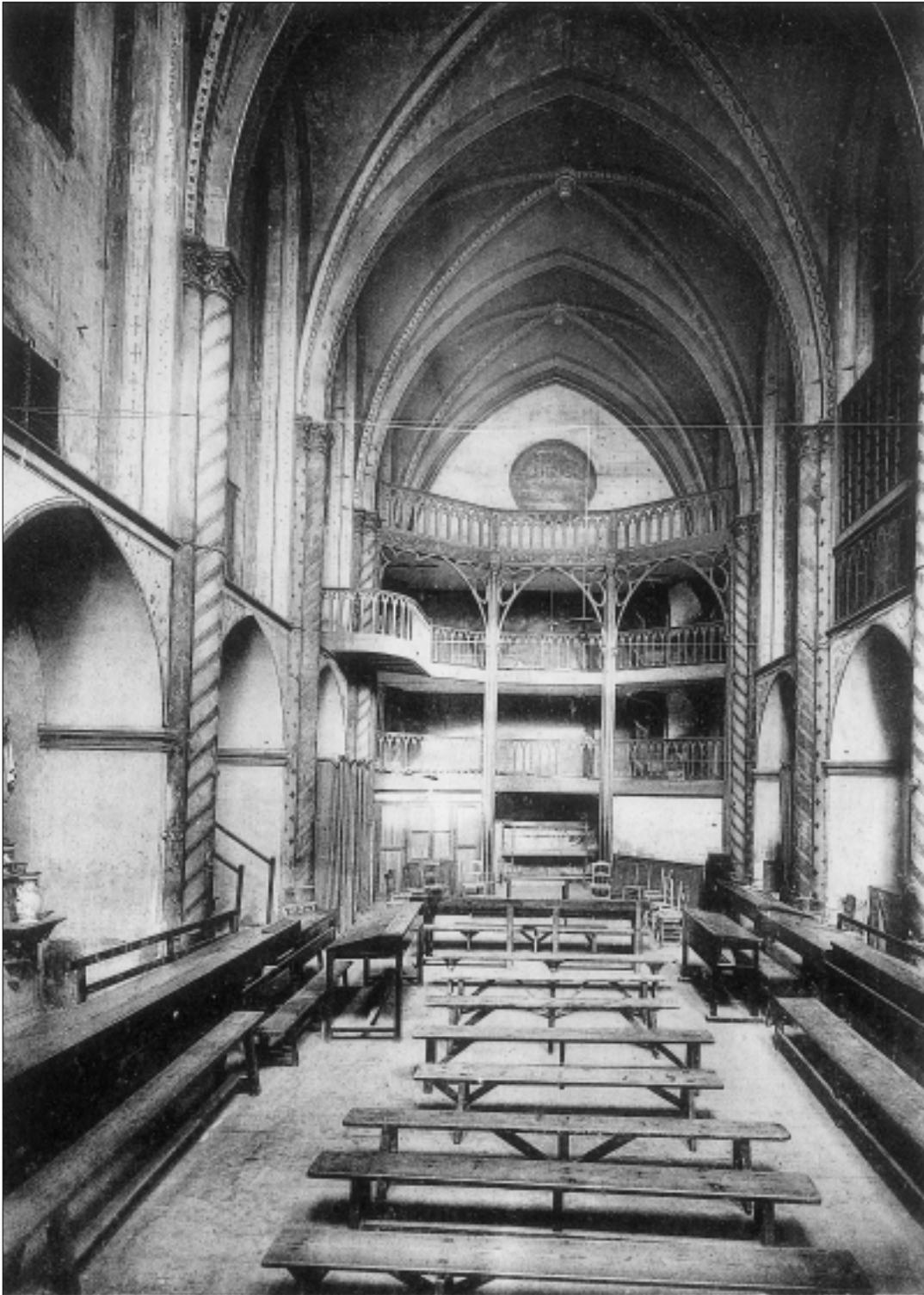


FIG. 3. INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE VU DE L'ABSIDE.
La chapelle servait alors à l'Institution Bertrand, vers 1925.
Album Institution Bertrand.

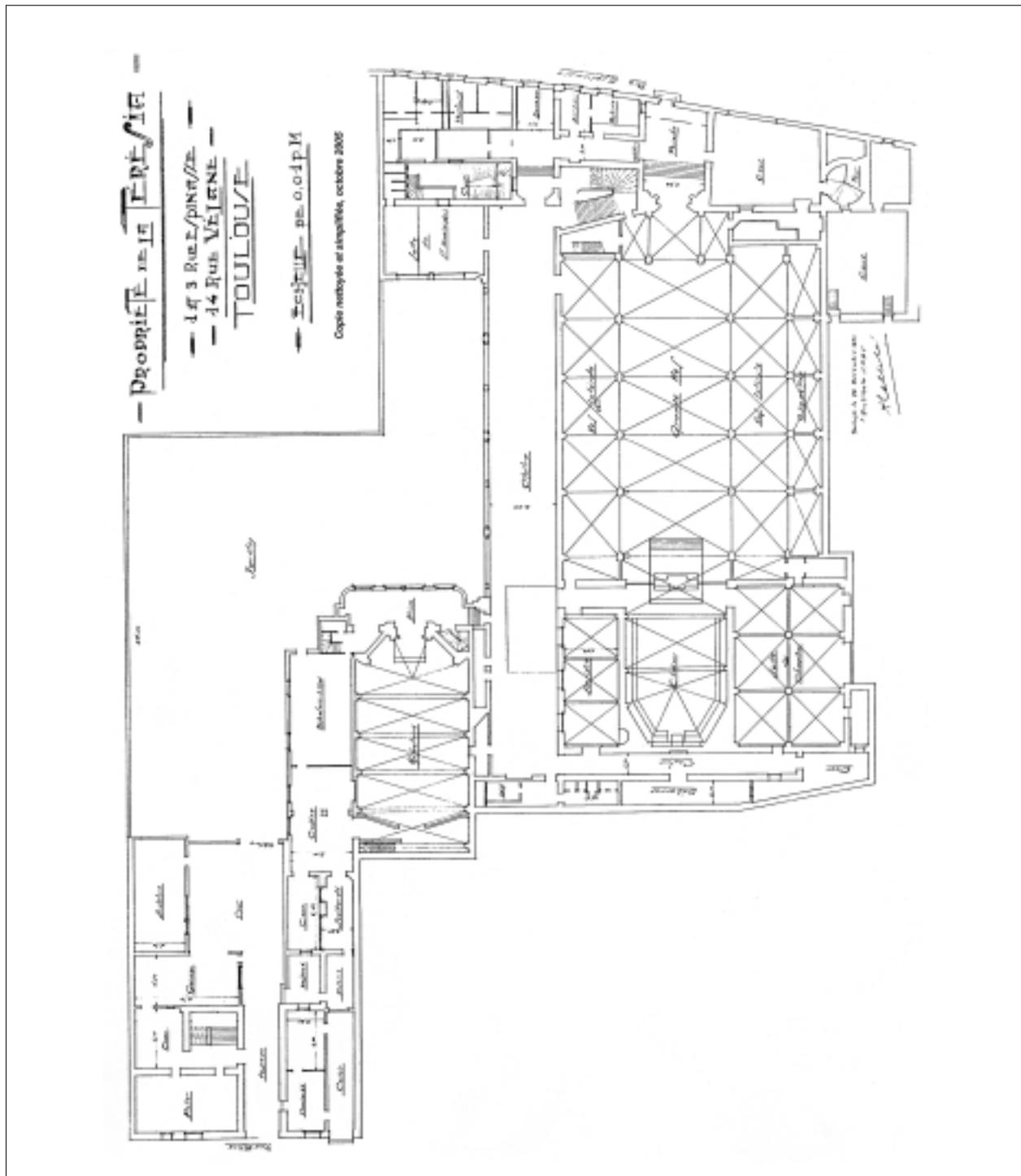


FIG. 4. PLAN DU COUVENT RUE ESPINASSE.
 Au rez-de-chaussée.
 Relevé par l'architecte Callebaut en 1935.



FIG. 5. L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN.
Album Institution Bertrand.

Le couvent de la rue Espinasse

L'installation des Dominicains à la rue Vélane gardait un caractère provisoire tant que miroitait la possibilité de s'établir aux Jacobins. Après 1870, une fois l'ancien couvent des Jacobins affecté au lycée, s'imposa le projet de construire un vrai couvent, articulé autour d'un cloître et doté d'une grande église, où les Dominicains espéraient recueillir les reliques de saint Thomas d'Aquin (3). D'où une politique d'acquisitions foncières en direction de la rue Espinasse (alors appelée rue Donne Coraille), commencée timidement dès 1866 par l'acquisition de la maison Martel, au n° 3 (4), poursuivie résolument en 1874 par l'acquisition du collège Henri IV, au n° 1 rue Donne Coraille, puis, en 1898, par l'achat de l'hôtel de Villèle, au n° 16 rue Vélane (hôtel mitoyen de l'hôtel de Puymirol). La maison Martel, avec son jardin par derrière aurait permis d'allonger l'église de Lacordaire. L'hôtel Mansencal, dans lequel était logé le collège Henri IV, doté d'un vaste jardin, rendrait possible, une fois le collège fermé, une construction plus importante.

Dès octobre 1873, le chapitre provincial, qui replace le Père Cormier à la tête de la Province, déclare que le couvent de Toulouse a été autorisé à procéder aux acquisitions nécessaires pour construire une église et des lieux réguliers dignes de son nom, de son lieu et de son ministère. En outre il donne commission au prieur provincial de poursuivre la difficile négociation afin de récupérer les reliques de saint Thomas. En attendant le départ ou la fermeture du collège Henri IV (5), le prieur Lambert (1874-1877) s'est empressé de mettre à l'étude divers projets pour le futur couvent. Comme il le déclare dans son rapport de fin de charge, le 27 août 1877 : « j'ai cru bon, avant de quitter le couvent de Toulouse, d'y laisser un ensemble de plans entre lesquels on pourra choisir la disposition la plus convenable, si l'on juge comme moi que le moment soit venu d'entreprendre les constructions depuis si longtemps désirées ».

C'est au Père Lambert, réélu prieur en septembre 1877, qu'incombe le choix de l'architecte Henri Bach. Celui-ci préconisait de construire le nouveau couvent sur la rue Espinasse en faisant place nette de tout le bâti antérieur sur la parcelle comprise entre la rue Vélane et la rue Espinasse, donc en sacrifiant aussi bien le couvent Lacordaire que l'hôtel Mansencal. Or, en juillet 1878, le

3. Les Dominicains n'avaient nullement renoncé à leur droit multiséculaire sur les reliques du saint docteur et ils entendaient bien les faire valoir. Le dossier d'archives de cette affaire reste à exploiter.

4. Une société civile propriétaire de l'immeuble est constituée le 24 juin 1874.

5. Le collège Henri IV ne sera abandonné qu'en juillet 1877.



FIG. 6. L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, décor d'un des chapiteaux (saint Thomas d'Aquin). Cliché Maurice Prin.



FIG. 7. LA SALLE DU CHAPITRE (sur le modèle de la salle capitulaire des Jacobins). Album Institution Bertrand.

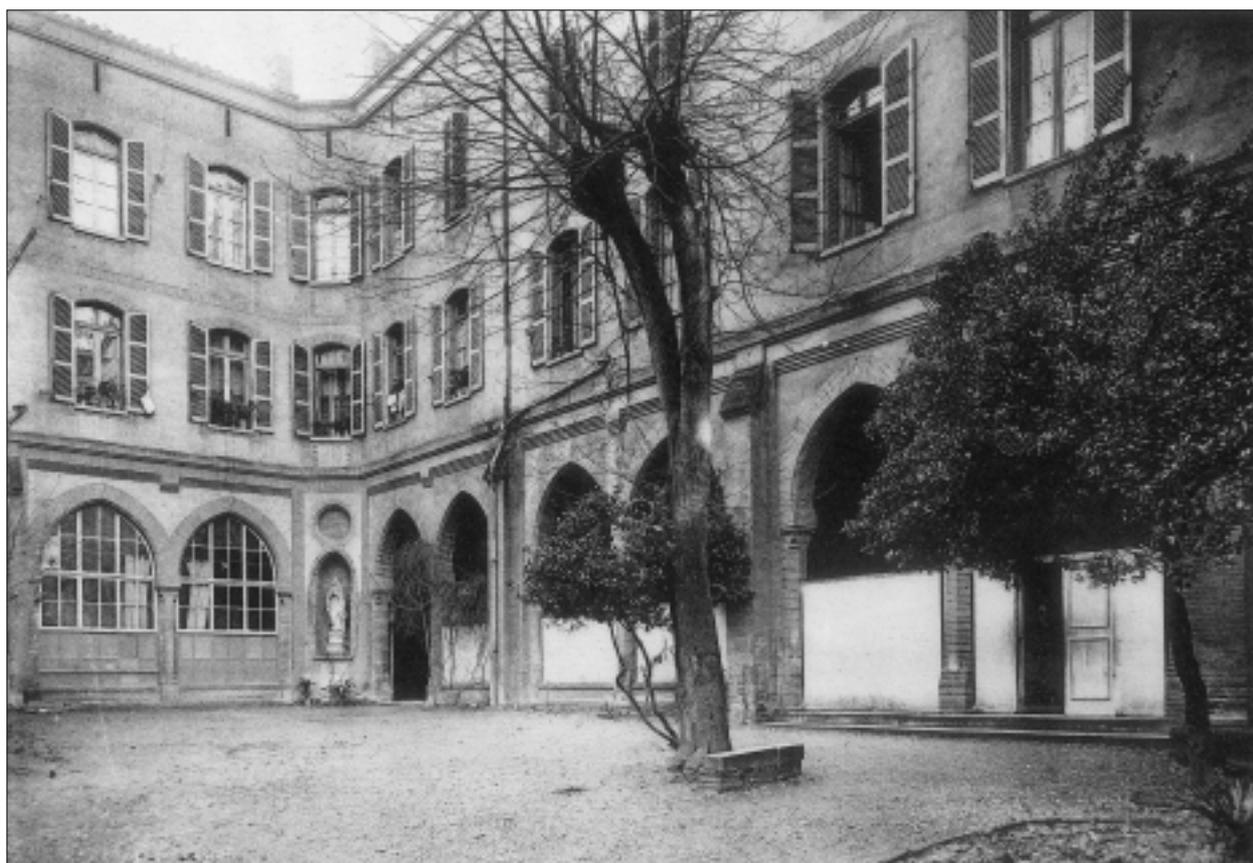


FIG. 8. LE CLOÎTRE VU DU JARDIN.

(Durant la période des expulsions, les ouvertures partiellement murées, réservaient l'usage du jardin et de l'église à l'Institution Bertrand).
Album Institution Bertrand.

prieur « fait connaître au conseil le résultat d'une étude faite par un des archivistes de la ville les plus experts [probablement Ernest Roshach] sur le plan de reconstruction du couvent qui sacrifie l'hôtel Corail et place l'église sur la rue Espinasse, résultat favorable à ce plan ». Toutefois le conseil voudrait pouvoir choisir entre plusieurs plans. En sorte que, au dire du prieur le 27 septembre, l'architecte « a répondu qu'il étudierait la question et qu'il présenterait un plan que nous serions libres d'accepter ou de refuser, mais qu'il ne pouvait se prêter au désir qui lui était manifesté ».

Le 25 novembre, Henri Bach remet au prieur l'esquisse de deux projets de reconstruction (6). Selon le premier, l'entrée de l'église et du couvent serait maintenue rue Vélane, selon l'autre tout serait reporté sur la rue Espinasse. Le premier projet conserverait la chapelle Lacordaire, qui servirait de chœur à une nef prolongée jusqu'à la rue Vélane, le tout réalisable moyennant la destruction de l'hôtel de Puymirol et l'acquisition d'une ou deux maisons voisines. Suivant ce projet, le couvent « se développerait sur l'entier pourtour du terrain que vous possédez. [...] Il a le désavantage de mal couper le terrain et, par suite, d'utiliser assez mal un bien vaste emplacement; et, chose plus grave, il rend bien difficile la construction d'un grand cloître ». De l'autre projet, rue Espinasse, « il en résulte pour vous un véritable déplacement et la nécessité d'une reconstruction totale. À l'exception de quelques murailles, rien de votre monastère actuel ne pourra être conservé; l'église elle-même devra être démolie. » Henri Bach affirme hautement sa préférence pour cette solution: « Au point de vue du plan, le second projet l'emporte sur le premier. On y trouve une ampleur, une régularité qu'il serait impossible de trouver dans la disposition contraire. »

6. Aucun de ces documents n'est conservé. Seule subsiste la lettre d'envoi de l'architecte au prieur.

Sans plus tarder, le conseil conventuel se prononce le 26 novembre pour le plan préconisé par l'architecte, le chapitre conventuel vote le lendemain dans le même sens, et le résultat est consacré par un vote du conseil provincial, que le vicaire général de l'Ordre à Rome approuve en son conseil (7). Le 5 janvier 1879, Henri Bach est choisi définitivement comme architecte des nouvelles constructions, pour lesquelles il adoptera le style gothique, est-il indiqué le 23 janvier. La cession définitive du collège Henri IV, en date du 25 février, libère une somme de 40 000 F, qui va être appliquée aux besoins de l'église. Le 5 juin, la réalisation approche puisque le conseil choisit, sur la recommandation d'Henri Bach, l'entrepreneur Trémoulières pour les travaux de maçonnerie. Le chantier s'ouvre enfin le 4 août 1879, l'école Henri IV ayant évacué l'immeuble. Le 5 février 1880, le conseil choisit pour la nouvelle église la titulature de Saint-Thomas-d'Aquin, « et nous espérons voir un jour ses restes vénérés abrités sous le toit que nous lui préparons », tandis que le couvent conserve l'antique titulature de Saint-Romain. Enfin, le mardi 30 mars 1880, comme l'annonce la *Semaine catholique* (p. 292), « à 8 heures 1/2 précises, bénédiction et pose de la première pierre de la nouvelle église par S. Ém. le cardinal-archevêque. Entrée des fidèles, rue Espinasse, 3 ». Le prieur provincial, Cormier, prononce le discours. Dans le compte rendu de la cérémonie concernant la « nouvelle église que les Dominicains de Toulouse font construire derrière leur local actuel, sur l'emplacement qu'occupait naguère le collège Henri IV », la *Semaine catholique* (p. 331) raconte que l'archevêque a parcouru processionnellement toutes les parties de l'édifice dont les murs sont déjà à trois mètres au-dessus du sol. « M. Bach architecte, vient de prouver une fois de plus son incontestable habileté. »



FIG. 9. LA DÉMOLITION DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN. Cliché Maurice Prin.

Le chantier devait être mené rondement puisqu'à la fin du priorat du Père Lambert (8 septembre 1880), le gros œuvre de maçonnerie et de charpente était déjà terminé pour l'église et le bras du couvent adossé et que les religieux auraient bientôt la jouissance du cloître. « Nous pouvons prévoir le jour prochain où notre église devra s'ouvrir et où nos frères auront la joie de prendre possession d'une partie du couvent appropriée aux exigences de la vie religieuse, si les projets des ennemis de Dieu (8) ne se réalisent pour y mettre obstacle. » En dépit de l'expulsion des Dominicains le 3 novembre 1880, les travaux pour l'achèvement de l'église se sont poursuivis jusqu'en juillet 1881. Lors des deux priorats du Père Cormier (1882-1885, 1885-1888) (9), le nouveau prieur se préoccupa d'achever l'œuvre de son prédécesseur : « le bras du couvent fut aménagé à la hâte ; les novices, avec les étudiants [revenus de Salamanque] s'y installèrent. [...] Bientôt on pourrait rouvrir les églises, on se mit donc à l'œuvre pour achever celle qui n'attendait plus que les derniers travaux. » Or le prieur Cormier regrettait l'absence de chapelles du côté du cloître qui eussent permis d'honorer tous les saints de l'Ordre. « Les plans qu'on avait alors adoptés et suivis jusque-là ne

7. De Marseille, le 5 décembre 1878, le prieur provincial Cormier adresse au vicaire de l'Ordre Sanvito un rapport sur la construction de l'église et du couvent de Toulouse, accompagné d'un plan. Archives générales de l'Ordre (Rome), XIII, 36088.

8. Les décrets du 29 mars 1880 contre les congrégations.

9. Faute de documents d'archives pour cette période, nous recourons à la biographie bien documentée : [R. Cathala, O.P.], *Le Révérendissime Père Hyacinthe-Marie Cormier des Frères Prêcheurs, 76^e général de son Ordre, Sa Vie intime*, Avignon, Aubanel, 1927, p. 82 et p. 155-156.

comportaient pas un nombre suffisant de chapelles ou d'autels pour y établir le culte de chacun de nos grands saints, que le Père avait toujours eu fort à cœur de favoriser. Il chercha si on ne pourrait pas y apporter un changement, et crut, un moment, y avoir réussi. Son idée pourtant était discutable, l'architecte ne la croyait pas pratique (10). Pour tout concilier, le Père imagina d'orner, dans la nouvelle église, le chapiteau de chacune des colonnes de la tête d'un de nos saints et bienheureux, qu'il proposa sous cette forme à la vénération des fidèles (11) (fig. 6). L'église put donc être achevée ; elle l'était presque à l'expiration des six ans qu'il avait passés à la tête de la communauté de Toulouse. »

L'aménagement intérieur (autel de la Vierge avec statue, de saint Dominique avec statue, de l'Enfant-Jésus avec statue) date des années 1891-1894. Le maître-autel, encadré de ses grilles, a été placé pour Noël 1894. Après la décoration de la chapelle du Rosaire, l'acquisition d'une statue du Sacré-Cœur, l'installation du luminaire et du calorifère, l'église pouvait enfin être consacrée, le mardi 8 octobre 1895, par M^{gr} Berthet, évêque de Gap, frère d'un des religieux de la communauté (12).

La réalisation architecturale acceptée par les Dominicains était donc en retrait par rapport aux projets destructeurs d'Henri Bach, peut-être tout bonnement pour réaliser des économies. Le couvent Lacordaire échappait à la démolition ; la partie de l'hôtel Mansencal sur la rue Espinasse était conservée, si bien que la nouvelle église, entièrement encadrée dans les bâtiments, n'aurait ni façade sur la rue ni décor latéral (fig. 4). En revanche, de la façade sur jardin, du XVI^e siècle, de l'hôtel Mansencal, trois travées sur cinq allaient disparaître pour laisser place à l'église. Au terme des constructions, les Dominicains disposaient d'une église vaste et lumineuse, de 45 m de longueur, de 21,70 m de largeur (la grande nef mesurant 9,70 m, à quoi s'ajoutent les deux nefs latérales et la profondeur des chapelles de gauche) et de 18,75 m de hauteur. À la manière « moderne », le maître-autel sépare le chœur des religieux de la nef destinée aux fidèles (fig. 5). L'église était flanquée, à gauche du chœur des religieux, de la salle du chapitre (13,80 m de longueur, 9,25 m de largeur) dont l'architecture imite la salle du chapitre des Jacobins (fig. 7), et, à droite du chœur, de la sacristie. L'accès des religieux venant du cloître se faisait par un passage à côté de la sacristie. Le long de l'église, une seule aile du cloître à grandes arcades de briques (avec une amorce de retour parallèle à la rue Espinasse) supportait deux étages de cellules (fig. 8). Restait le projet d'un cloître carré dont les trois autres ailes étaient prévues sur le plan soumis à Rome, mais que l'exiguïté du jardin ne permettait pas de réaliser, à moins d'acquérir les immeubles voisins. L'expulsion de 1903 rendra un tel projet définitivement impossible. Ainsi les éléments essentiels d'un « couvent régulier », sans être disposés sur le modèle des Jacobins de Toulouse ou du couvent de Saint-Maximin, étaient présents, à commencer par l'église où les fidèles viendraient nombreux assister à la liturgie et entendre la prédication. Quant à revendiquer la possession des reliques de saint Thomas d'Aquin, il fallut en faire son deuil. Heureusement, du reste, puisque saint Thomas retourna aux Jacobins en 1974.

10. « Le P. Cormier voulait, de chaque côté, une rangée de chapelles, et l'architecte M. Bach opposait une forte résistance, objectant que le couvent, de ce fait, ne reposerait plus que sur des piliers et manquerait de solidité. Le conseil conventuel, à son cœur défendant, suivait le prier, voulant lui donner une preuve de confiance. De guerre lasse, l'architecte avait cédé et préparait de nouveaux plans avec la double rangée de chapelles. Survint la visite canonique du couvent, faite par le T.R.P. Colchen, alors provincial. Le T.R.P. provincial opposa un veto formel au plan du P. Cormier. »

11. Aucun relevé de ce décor n'a été fait, qui aurait permis d'étudier le corpus hagiographique proposé ainsi à la dévotion des fidèles. Le seul souvenir qui en subsiste sont les quelques clichés pris par Maurice Prin lors de la démolition de l'église. Quant au sculpteur qui l'a exécuté, il semble que ce soit un nommé Mamy, dont le mémoire récapitulatif, en juin 1888, s'élevait à 7523 F, soit un peu plus d'un tiers de celui de l'entrepreneur Trémoulières (21663, 10).

12. Les frères seront expulsés de leur couvent le 20 avril 1903 et leur immeuble sera vendu aux enchères par leur liquidateur le 6 février 1908. La pension Bertrand louera la chapelle, le chapitre, la sacristie et le cloître afin de préserver ces lieux de tout usage profane. Les frères ne reprendront possession de leur couvent qu'en le rachetant le 7 novembre 1931.